

Le 26 mars 2019

Communiqué de presse

La plateforme partenariale en faveur du commerce francilien fait un bilan d'étape sur ses actions

Le commerce est aujourd'hui en profonde mutation face aux transformations économiques, sociétales, territoriales et technologiques. C'est pour cette raison que la CCI Paris Ile-de-France et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France (CRMA Ile-de-France) ont lancé, le 21 juin dernier, avec des partenaires publics (collectivités, préfecture de police, Banque des Territoires...) et privés (fédérations et associations de commerçants), une plateforme pour des solutions aux problématiques identifiées. Le jeudi 21 mars, les membres* de la plateforme commerce ont fait le point sur l'état d'avancement des travaux et leurs premiers résultats.

Voici les actions réalisées et les perspectives concrètes d'avancées identifiées concernant trois des axes stratégiques déclinés par la plateforme :

- 1. Améliorer la relation au consommateur par de nouvelles pratiques :** Le 4 mars 2019, la CCI Paris Ile-de-France et la CRMA Ile-de-France ont donné le coup d'envoi de la «boutique connectée», un pop-up store itinérant qui va sillonner les départements franciliens à la rencontre des commerçants et artisans pour leur faire découvrir les nouvelles façons d'aborder les clients grâce à un parcours de technologies innovantes. [Pour en savoir plus sur la boutique connectée nomade.](#)
Afin de renforcer les potentialités du commerce physique et faire du commerce non sédentaire un atout pour nos villes, les acteurs de la plateforme, plus particulièrement la CCI Paris Ile-de-France, la CRMA Ile-de-France, la Fédération des Marchés de France et la Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD) ont élaboré un guide de bonnes pratiques à destination des commerçants/artisans et des collectivités territoriales et [disponible en ligne.](#)
- 2. Réguler les implantations commerciales par des évolutions juridiques :** Pour une répartition optimale des différentes formes de commerce sur nos territoires en favorisant le dialogue entre acteurs publics et privés la CCI Paris Ile-de-France, avec le Conseil national des centres commerciaux (CNCC), PROCOS, la CGAD, la Confédération des commerçants de France (CDF) et la CRMA Ile-de-France, ont élaboré un vade-mecum qui sera disponible gratuitement sur le site des partenaires de la plateforme [et en ligne.](#)
- 3. Sécuriser et développer la prévention :** Pour optimiser les moyens de prévention et de lutte contre la délinquance déjà engagés par l'Etat, les partenaires ont coordonné leurs actions, en vue de former les commerçants et artisans aux «bons réflexes sécurité». Ainsi, le nombre d'abonnés commerçants/artisans au dispositif « **cesplussur** », de la préfecture de police de Paris, a augmenté de 20 %, avec 8 400 abonnés. [Lien vers la page pour y adhérer gratuitement.](#)

L'ensemble des acteurs a pris acte des premiers résultats qui manifestent de leur engagement en faveur du commerce francilien. La totalité des services et produits initiés par la plateforme seront présentés à un panel d'utilisateurs lors d'une manifestation qui aura lieu le 27 juin prochain.

**Les pouvoirs publics (Etat, Région, Métropole du Grand Paris, Ville de Paris, Association des Maires d'Ile-de-France), la Caisse des dépôts et consignations, la CRMA Ile-de-France, les fédérations professionnelles du secteur du commerce et les organisations patronales.*

Relations presse

CCI Paris Ile-de-France : Isabelle de Battisti – 01 55 65 70 65 - idebattisti@cci-paris-idf.fr

CRMA Ile-de-France : Céline Mennesson - 01 85 73 71 54 – celine.mennesson@crma-idf.fr